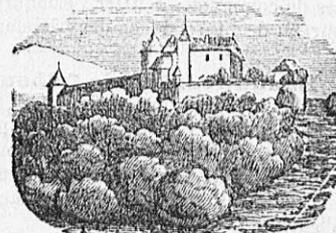




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 24 février 1891.

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé: Commandant de la II^e division d'armée, en remplacement de M. le colonel Lecomte; M. le colonel Constant David, à Correvon, aujourd'hui commandant de la II^e brigade d'infanterie.

Commandant de la III^e division: M. le colonel-divisionnaire Edouard Muller, aujourd'hui commandant de la V^e division d'armée, en remplacement de M. le colonel Feiss.

Commandant de la V^e division: M. le colonel Rudolf, instructeur-chef de l'infanterie, provisoirement et pour quelques années seulement, en remplacement de M. le colonel Ed. Muller, passé au commandement de la III^e division.

Referendum. — Les députés du canton de Zurich à l'Assemblée fédérale adressent aux électeurs un appel en faveur de la loi sur les pensions de retraite.

Exposants suisses. — Les exposants suisses à l'exposition internationale de fromagerie à Pavie ont obtenu 11 médailles et 12 diplômes.

Secrétariat ouvrier. — Le comité central de la Société ouvrière suisse s'est prononcé, après une longue discussion, pour la création d'un secrétariat ouvrier romand pour la Suisse française.

M. Schwitzguebel, graveur, à Bienne, a été élu secrétaire français par 17 voix. M. l'avocat Fauquez, à Lausanne, a obtenu 8 voix.

Chasse. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* dit que M. Deucher, conseiller fédéral, a rédigé un projet de loi sur la chasse destiné à remplacer la loi actuelle.

Zurich. — Un grand incendie a éclaté dans la nuit de vendredi à la rue du Miroir. On a eu beaucoup de peine à maîtriser le feu. Malheureusement, ce sinistre a coûté la vie d'un homme; un pompier

âgé de 20 ans, aveuglé par la fumée, a manqué le sac de descente et s'est tué en tombant.

Berne. — Un acte de brutalité révoltante a été commis ces jours passés dans l'écurie de M. Bluser, agriculteur au Zwiergarten, près de Langnau. Un individu resté inconnu jusqu'ici a enfoncé de longs bâtons pointus dans le corps de cinq vaches et de deux bœufs. Il a fallu abattre immédiatement deux vaches prêtes à mettre bas et il est probable qu'il en faudra faire autant des autres bêtes, blessées de cette affreuse manière.

Lucerne. — Le Conseil fédéral a écarté le recours des radicaux lucernois contre la décision du Grand Conseil qui a fixé au 15 mars, jour de la votation fédérale, la date de la votation constitutionnelle cantonale.

Schwytz. — On maude d'Einsiedeln que le sieur Lienert, photographe, a été assassiné par son fils d'un coup de revolver.

Thurgovie. — On a trouvé dans une forêt près de Hørstetten le cadavre d'un garçon de 16 ans. On suppose que ce malheureux a été atteint par une arme à feu d'un piège à gibier établi par des braconniers.

Tessin. — Dans le vestibule du *palazzo*, M. Regazzi, avocat, ancien conseiller d'Etat et directeur des finances lors du vol Scazziga, a souffleté M. Brenno Bertoni, rédacteur de la *Riforma*, lequel avait dit, dans un de ses derniers numéros, que Regazzi s'était enfui du canton.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Dans une réunion tenue dimanche soir par la Ligue des patriotes, M. Déroulède a protesté contre la participation des artistes français à l'exposition de Berlin et il est allé déposer des drapeaux devant la statue de Strasbourg.

Une bagarre a eu lieu devant la statue entre les manifestants et la police. Plusieurs arrestations ont été opérées. Quelques personnes ont été contusionnées encore.

Italie. — La neige tombe en abondance dans les Abruzzes et tout l'Apennin méridional. Partout la

circulation des trains est interrompue. Un grand nombre de fils télégraphiques ont été brisés.

Portugal. — Deux rédacteurs d'un journal républicain à Lisbonne, *Os Debates*, ont été condamnés à la prison et à 500 000 reis (2800 fr.) d'amende chacun. Le journal est supprimé.

Allemagne. — Le maréchal de Moltke, ayant reçu un télégramme de louange de la Diète des paysans allemands réunie ces derniers jours, l'a remerciée très cordialement et a signé sa réponse: « Moltke, paysan. »

Amérique du Nord. — Une explosion houillère vient d'avoir lieu à Springhill (Nouvelle-Ecosse). On croit qu'il y a une centaine de morts, dont près de quarante sont déjà retrouvés.

— Une catastrophe s'est produite au tunnel de la quatrième avenue, à New York, au milieu d'un brouillard intense. Deux trains sont entrés l'un dans l'autre. Des blessés, pris sous les débris des wagons enflammés, demandaient qu'on les achevât. Plusieurs ont été retirés complètement mutilés. Il y a 6 morts. L'horreur de la scène dépasse toute description.

République Argentine. — L'état de siège a été proclamé à Buenos-Ayres. Des troupes de province y ont été appelées. Une vive alarme règne parmi la population.

— Un coup de pistolet a été tiré sur le général Roca, qui a été blessé légèrement. Le meurtrier a été arrêté.

Chili. — Un avis du Chili annonce qu'un combat important a eu lieu près de Pisagua. Les insurgés ont été battus; les troupes du gouvernement marchent sur Iquique qu'elles se disposent à attaquer.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 20 février 1891.* — On autorise la paroisse de Murist à lever un impôt.

— Les statuts et le règlement de la Société de laiterie de Dompierre sont approuvés.

— On confirme dans leurs fonctions: MM. Crausaz, Edouard, reviseur-adjoint des comp-

dit et décontenancé, quand Armand s'écria avec surprise:

— Quoi! monsieur le docteur Blandas, est-ce vous? C'était, en effet, le docteur Blandas, qui n'avait plus à cette heure l'assurance et la décision dont il faisait montre dans sa maison de santé d'Auteuil. Il salua Gerville et lui adressa un sourire ambigu, ne sachant évidemment que lui dire.

— Vous désirez parler à M. Lecardeur? reprit Armand; ah ça! vous le connaissez donc?

— Je le connais... sans le connaître, balbutia le docteur; autrefois nous avons eu quelques affaires ensemble... Nous ne nous voyons plus depuis longtemps...

Il s'embronillait, mais la présence d'esprit lui revint tout à coup.

— En demandant M. Lecardeur, reprit-il, j'espérais, monsieur de Gerville, qu'il me donnerait de vos nouvelles... à vous, toujours si occupé... Mais, je le vois avec plaisir, vous allez à merveille et vous êtes parfaitement remis de votre blessure.

Armand le regardait fixement sans répondre, lorsque Martial reprit, avec une bonhomie feinte ou réelle:

— Si l'on peut dire que vous ne connaissez pas M. Lecardeur, quand vous venez, il y a quelque temps, causer avec lui presque tous les matins!

— Vous vous trompez... Mes visites étaient si rares... si courtes...

— Monsieur le docteur, reprit Armand, puisque aujourd'hui vous venez à mon intention, passons par ici, si vous le voulez bien.

Et il désignait une porte voisine. Blandas n'eut peut-être

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 45

LE SECRET DU DIAMANT

PAR
ÉLIE BERTHET

XXVI

RÉVÉLATIONS

Armand de Gerville ignorait ces particularités, et, d'autre part, il ne se faisait aucune illusion sur la loyauté de son associé, sur l'affection que Lecardeur avait semblé lui témoigner. Lecardeur était avide, débauché, aussi peu scrupuleux que violent; et ne se pouvait-il pas qu'il eût voulu s'approprier l'objet d'un prix inestimable, qui était leur propriété commune?

Toutefois, Armand se souvint qu'il avait été question entre eux de porter le diamant à Amsterdam où se fait la taille des pierres fines et où l'on espérait former une société de capitalistes pour l'acheter. N'était-ce pas ce projet que Lecardeur s'occupait de réaliser en ce moment?

Mais alors pourquoi n'avait-il pas pris l'avis de Gerville, qui peut-être n'eût mis aucun obstacle à ce voyage? Pourquoi était-il parti précipitamment sans prévenir personne? Enfin, comment s'était-il décidé à se mettre en route, quand le mauvais état de sa blessure, accru par les agitations de ces derniers jours, semblaient exiger qu'il resta confiné dans sa chambre?

Armand ne dormit pas de la nuit, et les pensées les plus fâcheuses se heurtaient dans son cerveau.

Cependant, vers le matin, il finit par voir les choses sous un aspect moins lugubre. Il se dit que, selon toute apparence, il ne tarderait pas à recevoir une lettre, où son associé lui expliquerait, de la manière la plus simple, des circonstances encore obscures; et le sommeil de l'épuisement s'empara de lui.

Il était assez tard quand il se leva, et il descendit dans les ateliers pour veiller aux affaires de l'usine, dont il se retrouvait l'unique directeur.

Le caissier, dans son bureau, causait en ce moment avec un monsieur convenablement mis, qui, à la vue d'Armand, se détourna avec vivacité, comme pour cacher son visage.

— Je vous répète, monsieur, lui disait Martial avec impatience, que M. Lecardeur est absent et qu'il est inutile que vous l'attendiez. Je crois qu'il est en voyage... Et tenez, ajouta-t-il en désignant Armand qui entrait, voici M. de Gerville et il pourra vous renseigner mieux que personne.

Le visiteur tournait toujours la tête et semblait éprouver de plus en plus le désir de s'esquiver; mais la disposition du local était telle qu'il ne pouvait gagner la porte, sans se trouver face à face avec le survenant. Il restait tout inter-

VENDRE

mille pieds de foin et re-
qualité. Vaste écurie.
GILLARD, entrepreneur, à
[741]

LOUER

l'avril prochain, 2 chambres
ablement meublées et situées
id. i.
Magasin Remy & Cie. [35]

BRZ DE MALT

VANDER
EUX DIPLOMES
ET
DAILLES



pastille, dans la
ci-dessus, doit
er le nom du
bricant.

DURA, à Bulle.

conserves alimentaires,
au vin blanc.
Lenthe américaine.
— Vermont au quina.
aire et ferrugineux.
olives surfine.
ngale. — Clerges.
epuis 50 c. le litre. [231]

VENDRE

bois de construction
ou par parties de 20 à
30 belles lattes, aussi par
acheteur. Terme de paye-
à M. MENOU, aubergiste,
[107]

LOUER

une jolie boulange-
d'épicerie et merce-
n centre du village, avec
eau du journal. [95]

quote-part
des Banques.

Amsterdam.
30 fr. sorti au dernier ti-
lanche Hollandaise, le 1^{er}
au au N° 12 de la série

un pays favorisés.
adresser à François Ro-
ribourg (Suisse).
ur réponse. [777]

COCOLAT

chard

LOUER

re meublée.
du journal. [643]

UT ÉLOGE

EST SUPERFLU,
EN PRÉSENCE

uccès éclatants ob-
depuis plus de 25
dans le traitement de
TE, RHUMATISMES,
que et Douleurs de toute

N-EXPELLER
à L'ANCRE

pourquoi nous nous
us à rappeler, que le
it authentique est
Ancres. Le Pain-
ter se vend dans la
rt des pharmacies.
eon 1 fr. et 2 frs.
D. RICHTER & Cie.,
(Suisse), Rudolstadt,
Zürich, 310 Broadway,
Londres E.C.

imprimeur-éditeur.

tes de commune; Sattler, Edouard, dessinateur du bureau de l'Intendance des bâtiments.

Banque cantonale fribourgeoise. — L'assemblée générale des actionnaires, réunie dimanche, a approuvé à l'unanimité le rapport de 1890 présenté par la Direction; elle a nommé à une grande majorité M. Henri Hartmann, chimiste, membre du Conseil de surveillance, en remplacement de M. Fréd. Vicarino, démissionnaire.

Concours de produits laitiers et de taureaux. — Nous avons reçu de la Société fribourgeoise d'agriculture les règlements suivants :

I. Produits laitiers.

- Art. 1^{er}. Un concours cantonal de produits laitiers aura lieu à Fribourg les 2, 3 et 4 mai 1891.
- Art. 2. Sont admis à concourir tous les produits laitiers fabriqués dans le canton de Fribourg, savoir : Fromages de Gruyère gras, mi-gras et maigres, fromages d'Emmenthal, fromages à pâte molle, vachetins, beurres, lait condensé, etc.
- Les fromages d'Emmenthal seront accompagnés d'un certificat d'origine constatant qu'ils ont bien été fabriqués dans le canton de Fribourg.
- Art. 3. Les produits, sauf les beurres, devront être rendus au lieu du concours au plus tard le vendredi 1^{er} mai, à 10 heures du matin.
- Art. 4. Les produits porteront une marque spéciale (lettres, chiffres, etc.) au choix de l'exposant. Cette marque sera mentionnée dans la feuille d'inscription. Il sera présenté au moins 2 pièces de fromage pour chaque espèce de produits.
- Art. 5. Aucun produit ne pourra être enlevé du concours avant le lundi 4 mai, à 6 h. du soir.
- Art. 6. Les concurrents retireront leur produit à partir du lundi 4 mai, à 6 h. du soir. Tous les produits devront être enlevés pour le lendemain, mardi 5 mai, à midi.
- Art. 7. Le dernier terme de l'inscription est fixé au 15 mars 1891. La finance d'inscription est de 1 fr.
- Art. 8. Les inscriptions sont prises chez le secrétaire de la Société cantonale, M. de Vevey, à Pérolles, près Fribourg, et chez les présidents des sections de la Société cantonale d'agriculture.
- Art. 9. Les exposants reçoivent une carte d'entrée gratuite pour le local du concours.
- Art. 10. Les membres de la Société cantonale ne paient pas de finance d'inscription.
- Art. 11. Le jury est composé de trois membres pris en dehors du canton de Fribourg. — Il est nommé par le Comité de la Société cantonale.
- Art. 12. Le jury commencera à fonctionner le samedi 2 mai, à 7 h. du matin. — Ses décisions sont irrévocables et sans appel.
- Art. 13. Une somme de 2000 fr. sera affectée aux primes. Chaque concurrent primé recevra en outre une médaille de bronze.
- Art. 14. Le champ du concours sera ouvert au public les 2, 3 et 4 mai, de 7 heures du matin à 6 heures du soir. — Le prix d'entrée pour les visiteurs est de 50 centimes.

II. Taureaux.

- Art. 1^{er}. Un concours cantonal de taureaux aura lieu à Fribourg les 2, 3 et 4 mai 1891.
- Art. 2. Sont admis à concourir :
 - a) les taureaux primés jusqu'ici aux concours annuels dans le canton de Fribourg;
 - b) les jeunes élèves de l'année, soit les taurillons âgés d'au moins sept mois;

pas mieux demandé que de décliner cette invitation. Néanmoins, il parut prendre son parti en brave, et suivit Armand dans l'ancien cabinet de Lecardeur, où ils s'assirent.

Il y eut un moment de silence. Armand examinait toujours le médecin, dont le regard errait à droite et à gauche. Blandas reprit, pour dire quelque chose :

— Oui, vraiment, monsieur de Gerville, vous voilà rétabli... Votre cicatrice elle-même commence à disparaître et quand vos cheveux auront complètement repoussés...

— Laissons ma cicatrice, interrompit Armand, ce n'est pas de cela qu'il s'agit... Je vous avouerai que votre présence ici, votre contenance, certaines paroles qui viennent de vous échapper, éveillent en moi de singulières idées...

— Quelles que soient ces idées, monsieur de Gerville, elles ne doivent pas vous faire oublier les services que je vous ai rendus, en vous sauvant de la mort et peut-être de la folie.

— Je ne méconnais pas ces services; ils m'ont été rendus dans des circonstances tellement bizarres, tellement mystérieuses, que je suis en droit de réclamer quelques explications... Vous connaissez Lecardeur depuis longtemps, monsieur Blandas, et il devient pour moi clair comme le jour que vous avez été en rapport avec lui pendant tout mon séjour dans votre maison d'Auteuil...

— Eh bien! quand cela serait?

— Je vous demanderai alors pourquoi vous m'avez caché un fait aussi simple... Tenez, docteur, malgré ce qui s'est passé, je ne conserve pas de rancune et, si vous aviez un service quelconque à réclamer de M. Lecardeur, je serai tout prêt à vous le rendre, la chose étant en mon pouvoir. Je le ferai d'autant plus volontiers que mon associé a quitté la

c) les taureaux non primés. — Ces derniers seront soumis, avant l'ouverture du concours, à un examen préalable; ils pourront être refusés.

Art. 3. Les animaux seront classés dans le concours par variétés : pie-noire, pie-rouge et fauve.

Art. 4. Le bétail devra être rendu sur le lieu du concours à Fribourg, au plus tard le vendredi 1^{er} mai, à 4 h. du soir.

Art. 5. Le bétail sera emmené du champ de concours à partir de lundi 4 mai, à 6 heures du soir. — Le champ du concours devra être complètement évacué le mardi 5 mai à midi.

Art. 6. Aucune bête ne pourra être enlevé du champ du concours, de samedi 2 mai, à 7 heures du matin, au lundi 4 mai, à 6 heures du soir.

Art. 7. Le dernier terme de l'inscription est fixé au 15 mars 1891. — La finance d'inscription est de 2 fr.

Art. 8. Les inscriptions sont prises chez le secrétaire de la Société cantonale, M. de Vevey, à Pérolles, près de Fribourg, et chez les présidents de la Société cantonale d'agriculture.

Art. 9. Les frais de transport et d'entretien sont à la charge des concurrents.

Art. 10. Les concurrents ont seuls à s'occuper des soins d'entretien de leur bétail. — Il leur est délivré une carte d'entrée gratuite pour le champ du concours. — La Société cantonale leur fournit de la litière et du fourrage au prix de revient.

Art. 11. Les membres de la Société cantonale ne paient pas de finance d'inscription.

Art. 12. Le jury est composé de trois membres pris au dehors du canton de Fribourg. — Il est nommé par le Comité de la Société cantonale.

Art. 13. Le jury commencera à fonctionner le samedi 2 mai, à 7 heures du matin. — Ses décisions sont irrévocables et sans appel.

Art. 14. Une somme de 2000 fr. sera affectée aux primes. Chaque concurrent primé recevra en outre une médaille de bronze.

Art. 15. Le champ du concours sera ouvert au public les 2, 3 et 4 mai, de 7 heures du matin à 6 heures du soir. — Le prix d'entrée pour les visiteurs est de 50 centimes.

Le président : J.-B. DOUSSE. Le secrétaire : E. DE VEVEY.

Le nouvel évêque. — M. Joseph Deruaz est né à Choulex (Genève), le 13 mai 1826; il n'est donc que de deux années plus jeune que M. Mermillod. Il a fait ses études au collège d'Evian et au séminaire de Fribourg, et fut ordonné prêtre le 25 mai 1850. La même année, il fut nommé, par Mgr Marilley, vicaire de la paroisse du Grand-Saconnex-Pregny et y resta jusqu'au commencement de 1852. Il fut alors appelé à desservir l'église catholique de Rolle, poste qu'il échangea en 1859 contre celui de Lausanne, qu'il occupe encore.

On écrit de Berne au *National suisse* :

La nomination de M. le curé Deruaz au siège épiscopal de Lausanne, en remplacement de M. Mermillod, a été accueillie ici avec satisfaction. A tort ou à droit, notre monde officiel y voit un gage sérieux des intentions conciliantes que le pape Léon XIII a toujours manifestées. Quand je vous avais annoncé le départ de M. Mermillod, je vous avais parlé de la candidature éventuelle de M. le curé Deruaz, en insistant sur les chances qu'elle pourrait avoir d'être

maison depuis hier, sans me prévenir, et j'ignore absolument, comme tout le monde, quand il reviendra... et même s'il reviendra.

— Il m'avait pourtant promis... J'espérais... Ne savez-vous pas, vous, monsieur de Gerville, la cause de ce départ subit?

— J'en suis aux conjectures et je n'aurais garde de les regarder comme des réalités... Si vous vouliez bien m'apprendre la nature de vos rapports avec lui, j'essayerais de le suppléer.

— Eh bien! monsieur de Gerville, répliqua Blandas qui sembla se décider tout à coup, je vous dirai la vérité, bien qu'on m'ait défendu... Oui, je suis une ancienne connaissance de Georges Lecardeur, nous avons été liés ensemble, alors que nous étions jeunes tous les deux; et quand j'ai fondé ma maison de santé à Auteuil, il m'a avancé des fonds en s'engageant à en fournir d'autres plus tard.

Par malheur, en dépit de mes efforts, cette maison est loin d'être prospère. Des frais énormes; des recettes insuffisantes! Plusieurs fois, ces derniers temps, j'ai insisté auprès de M. Lecardeur pour qu'il opérât les versements auxquels il s'est engagé, afin de soutenir mon établissement. Il a toujours ajourné l'exécution de sa promesse, sous prétexte que les affaires de son usine absorbaient ses capitaux.

Enfin, il m'a annoncé récemment qu'il était sur la voie d'une découverte qui pouvait centupler sa fortune, et j'ai lieu de supposer que cette découverte est maintenant accomplie. Je venais donc, pressé par d'impérieux besoins d'argent...

— Jamais, dit Armand d'un air pensif, Lecardeur ne m'a

agréée par le pape. A cette époque déjà, le gouvernement fribourgeois, qui avait, lui aussi, son petit candidat, faisait agir à Rome les influences dont il dispose et se voyait en mesure de balancer le crédit du cardinal.

Au Palais fédéral, on était parfaitement au courant de ces petites intrigues, et bien qu'on ne se mêlât point de l'affaire, on n'en était pas moins favorable à l'élection du curé de Lausanne, parce que le caractère de celui-ci présentait des garanties de tolérance. Avec M. Jaccoud, c'eût été la guerre à brève échéance; avec M. Deruaz, c'est la paix assurée.

Certes, il ne faut pas attendre d'un évêque catholique-romain plus qu'il ne peut donner; mais M. Deruaz, on en a la conviction, apportera dans l'exercice de son nouveau ministère la droiture, la largeur d'esprit et toutes les qualités qui lui ont conquis depuis longtemps la sympathie et le respect même des adversaires.

Cette nomination est un échec sensible pour le parti intransigeant qui reçoit ainsi du pape une leçon très dure... et dont il s'empressera naturellement de ne pas profiter.

Noyer gigantesque. — Un des plus beaux noyers de la Suisse vient d'être acheté par M. Senaud, à Courgevaux. Cet arbre magnifique, qui limitait, à l'extrémité nord, le jardin de la cure de Cressier sur Morat, dont il était la propriété, a été abattu mardi. Malgré les difficultés de l'opération rendue périlleuse par les ravins et les précipices que surplombait à pic ce fier géant, tout a parfaitement réussi.

La bille mesure 8 mètres 70 de longueur et 2 mètres 70 de circonférence à ses deux extrémités. Son poids est d'environ 130 quintaux.

CHRONIQUE AGRICOLE

Le porc Tammworth.

La Société d'utilité publique du canton de Berne, qui prend en général l'initiative de tous les progrès agricoles à introduire et qui déploie son infatigable activité dans toutes les parties de l'économie rurale, vient encore de prendre une décision très importante concernant l'amélioration de nos anciennes races de porcs du pays.

Je vous avais déjà, il y a de cela quelques années, parlé d'une nouvelle espèce de porcs noirs, d'une structure très fine, d'un engraissement facile, d'une rusticité éprouvée et d'une précocité remarquable, introduite en Suisse par les agriculteurs les plus éminents de Zurich et de la Suisse orientale. La plupart de nos lecteurs ont pu admirer des spécimens de ces charmants *Poland-China*, soit chez M. Martin Morard, à la *Buchille* près Bulle, qui a été le premier à les introduire, soit chez M. Diesbach, à la *Schurra*, soit enfin à la Station laitière de Fribourg que dirige M. de Vevey.

Les *Poland-China* sont incontestablement d'un rendement bien plus avantageux que nos anciennes races du pays. A sept ou huit mois, ils arrivent facilement à dépasser 100 kg., plus de 200 livres; ils n'ont presque pas de déchet, la moitié moins que les porcs ordinaires; ils se comportent admirablement à la montagne, sont peu exigeants pour la nourriture et engraisent avec une étonnante rapidité.

Leur manteau noir leur avait valu au commence-

parlé de ses rapports d'intimité avec vous... N'importe! Moi aussi, monsieur le docteur, j'ai contracté à votre égard une dette de reconnaissance; et comme la découverte à laquelle mon associé a fait allusion se trouve en voie de succès, je considérerai comme un engagement personnel celui qu'il a pris avec vous.

— Ah! vous êtes un brave garçon! s'écria Blandas qui parut se départir de toute réserve, et j'aimerais mieux vous devoir un service qu'à Lecardeur, si égoïste et si dur... Mais voyons! poursuivit-il en baissant la voix, êtes-vous certain qu'il a quitté Paris?

— J'ai tout lieu de le croire, et j'attends une lettre qui me fixe sur ce point, comme bien d'autres.

— Une lettre... d'Amsterdam?

— En effet, je suppose que M. Lecardeur est parti pour Amsterdam et que c'est de là seulement qu'il pourra m'écrire.

— Et si Lecardeur n'allait pas plus à Amsterdam cette fois que l'autre.

— J'ai reçu de lui jadis une lettre datée de cette ville et lors de son premier voyage, je l'ai conduit moi-même à la gare du Nord...

— Il est allé jusqu'à Saint-Denis; puis il a repris le train et est rentré dans Paris... Je le sais bien, moi, puisque Lecardeur a logé dans ma maison d'Auteuil pendant tout le temps qu'on le croyait à l'étranger. Quant aux lettres d'Amsterdam qui vous arrivaient, c'était moi qui les adressais sous enveloppe à un de mes amis en Hollande, pour qu'elles fussent réexpédiées avec les timbres du pays.

Ces aveux consternaient Armand de Gerville, car ils met-

ment quelque réputation des consommateurs; après expérience faite et le lard des *Poland* à la viande et au lard blanches ou rouges, rieurs en qualité, en au point que, sur le ma se vendait 10 centime porc commun. Et ici rard, qui a conservé ne peut plus fournir qui lui en demandent

Mais le *Poland-China* dans la Suisse centrale en particulier, où on parce qu'il a été imp et non par des Berno pouvons pas nous pro

Bref, les Bernois que nos espèces de p améliorées, ont décié dans le pays deux n shire de moyenne tai shire moyen convien worth pour la montag

Nous voulons dire worth, parce que M. nome de l'hospice c voulu s'en procurer u la fin d'avril ou au c

Nous aurons donc, présentants des deux Zurich et l'autre par M. Martin Morard e Et nous pourrons jug

Le porc Tammworth une des plus récentes les Anglais sont les p l'obtention de races pièces d'animaux dom

Le corps du Tamm large; le thorax est le front large; le gro ment long; les oreil avant; il est solide m fin et dru; le cou est deus.

La truie a des p croisement avec no confère une grande p tude à l'engraisseme

Le Tammworth en Suisse. Ce seront do nouvelle race de co va recevoir ce print amenés l'année dern griculture de l'empir Strasbourg, par des obtenu les premiers

Soyons toujours économe de Marsen faire.

VA

La Fille

La bouche ouvert Jean.

taient en relief le man associé dans le passé, présent et pour l'aveni

— Voilà des choses a dit-il d'une voix altéré suppositions... Refuser de me nommer le passa transporté mourant à v

Blandas se mit à rire

— Ne l'avez-vous pa deur qui, sous un dégu vos actions... Allons! j dre sans réserve ce qu

En même temps, Bla plétons en le reprodu encore très obscurs poi Lecardeur n'était pa

il s'exposait, à abando se jouait chez lui au m et peut-être l'étourder obligé de choisir pour médiocre confiance, et de repaître à l'usine péril.

Nous savons qu'il av maison de santé à Aut entier à sa disposition convenable de se réfug un grand nombre de p choisi pour lui serv

poque déjà, le gouver-
ment, lui aussi, son petit
les influences dont il
de balancer le crédit

parfaitement au courant
en qu'on ne se mêlât
it pas moins favorable
me, parce que le caracté-
garanties de tolérance.
erre à brève échéance ;
assurée.

re d'un évêque catho-
t donner ; mais M. De-
portera dans l'exercice
oiture, la largeur d'es-
lui ont conquis depuis
respect même des ad-

chec sensible pour le
insi du pape une leçon
sera naturellement de

Un des plus beaux
e acheté par M. Se-
e magnifique, qui limi-
in de la cure de Cres-
propriété, a été abattu
de l'opération rendue
s précipices que sur-
tout à parfaitement

de longueur et 2 mè-
deux extrémités. Son
aux.

GRICOLE

worth.

du canton de Berne,
ve de tous les progrès
déploie son infatigable
de l'économie rurale,
cision très importante
os anciennes races de

cela quelques années,
le porcs noirs, d'une
issement facile, d'une
écocité remarquable,
riculteurs les plus émi-
orientale. La plupart
des spécimens de ces
chez M. Martin Mo-
qui a été le premier à
iesbach, à la Schurra,
de Fribourg que dirige

incontestablement d'un
ux que nos anciennes
mois, ils arrivent faci-
lus de 200 livres; ils
a moitié moins que les
rments admirablement à
nts pour la nourriture
ante rapidité.
it valu au commence-

ce vous... N'importe! Moi
tracté à votre égard une
la découverte à laquelle
ve en voie de succès, je
t personnel celui qu'il a

on! s'écria Blandas qui pa-
j'aimerais mieux vous de-
égoïste et si dur... Mais
la voix, êtes-vous certain
j'attends une lettre qui
autres.

Lecardeur est parti pour
lement qu'il pourra m'é-

plus à Amsterdam cette

re datée de cette ville et
i conduit moi-même à la

s; puis il a repris le train
s bien, moi, puisque Lec-
d'Auteuil pendant tout le
. Quant aux lettres d'Am-
ait moi qui les adressait
n Hollande, pour qu'elles
es du pays.
l de Gerville, car ils met-

ment quelque répugnance, quelque préjugé de la part
des consommateurs; on reconnut bientôt cependant,
après expérience faite, que non seulement la viande
et le lard des *Poland-China* ne le cédaient en rien
à la viande et au lard de leurs congénères à soies
blanches ou rouges, mais qu'encore ils étaient supé-
rieurs en qualité, en finesse et en rendement. C'est
au point que, sur le marché de Zurich, le *Poland China*
se vendait 10 centimes le kilogramme de plus que le
porc commun. Et ici même, à Balle, M. Martin Mo-
rard, qui a conservé la race du *Poland-China* pure,
ne peut plus fournir assez de ses porcs aux personnes
qui lui en demandent.

Mais le *Poland-China* n'a jamais pu s'implanter
dans la Suisse centrale et dans le canton de Berne
en particulier, où on le trouve trop petit. Est-ce
parce qu'il a été importé en Suisse par des Zuricois
et non par des Bernois? Nous ne voulons et nous ne
pouvons pas nous prononcer.

Bref, les Bernois constatant comme les Zuricois
que nos espèces de porcs indigènes ont besoin d'être
améliorées, ont décidé d'introduire et de répandre
dans le pays deux nouvelles races anglaises, le *York-
shire* de moyenne taille et le *Tammworth*. Le *York-
shire* moyen conviendrait pour la plaine et le *Tamm-
worth* pour la montagne.

Nous voulons dire ici quelques mots du *Tamm-
worth*, parce que M. Gauthier, notre excellent éco-
nome de l'hospice des aliénés de Marsens, a bien
voulu s'en procurer un couple qui lui sera livré vers
la fin d'avril ou au commencement de mai prochain.

Nous aurons donc, au cœur de la Gruyère, des re-
présentants des deux races recommandées l'une par
Zurich et l'autre par Berne, l'une à la Buchille chez
M. Martin Morard et l'autre à l'hospice de Marsens.
Et nous pourrions juger.

Le porc *Tammworth* nous vient d'Angleterre; c'est
une des plus récentes créations, car vous savez que
les Anglais sont les premiers éleveurs du monde pour
l'obtention de races perfectionnées de toutes les es-
pèces d'animaux domestiques.

Le corps du *Tammworth* est long, régulièrement
large; le thorax est arrondi; la tête est bien taillée,
le front large; le groin ou museau est droit, moyennement
long; les oreilles sont dressées et dirigées en
avant; il est solidement planté; le poil est noir, mais
fin et dru; le cou est fort; les jambons sont volumi-
neux.

La truie a des portées de nombreux petits. Le
croisement avec nos anciennes races auxquelles il
confère une grande précocité et une précieuse apti-
tude à l'engraissement est très avantageux.

Le *Tammworth* n'a pas encore été importé en
Suisse. Ce seront donc des premiers sujets de cette
nouvelle race de cochons que l'hospice de Marsens
va recevoir ce printemps. Les *Tammworth* ont été
amenés l'année dernière à l'exposition nationale d'ag-
riculture de l'empire d'Allemagne, qui a eu lieu à
Strasbourg, par des exposants bavarois et ils y ont
obtenu les premiers prix.

Soyons toujours reconnaissants à M. Gauthier,
économiste de Marsens, pour l'essai qu'il veut bien
faire. L. M.

VARIÉTÉS

La Fille du carillonneur.

(Fin.)

XV

La bouche ouverte, nous écoutions encore l'oncle
Jean.

taient en relief le manque de confiance, la duplicité de son
associé dans le passé, ils redoublaient ses alarmes pour le
présent et pour l'avenir.

— Voilà des choses auxquelles j'étais loin de m'attendre,
dit-il d'une voix altérée, et elles ouvrent le champ à bien des
suppositions... Refuserez-vous encore, monsieur le docteur,
de me nommer le passant charitable qui, un certain soir, m'a
transporté mourant à votre maison de santé?

Blandas se mit à rire.
— Ne l'avez-vous pas deviné déjà? reprit-il; c'était Lecar-
deur qui, sous un déguisement, vous suivait partout, épiant
vos actions... Allons! je crois qu'il est temps de vous appren-
dre sans réserve ce que je sais.

En même temps, Blandas entama un récit, que nous com-
pléterons en le reproduisant, car certains détails demeuraient
encore très obscurs pour lui-même.

Lecardeur n'était pas homme, malgré les dangers auxquels
il s'exposait, à abandonner tout à fait la grosse partie qui
se jouait chez lui au moment de son départ forcé. La jeunesse
et peut-être l'étourderie de Gerville, que la nécessité l'avait
obligé de choisir pour remplaçant, ne lui inspirait qu'une
médiocre confiance, et il résolut de ne pas quitter Paris, afin
de réparer à l'usine aussitôt qu'il pourrait le faire sans
péril.

Nous savons qu'il avait une part dans la propriété de la
maison de santé à Auteuil, et le docteur Blandas était tout
entier à sa disposition; aussi fut-ce à Auteuil qu'il jugea
convenable de se réfugier. L'établissement, où l'on recevait
un grand nombre de pensionnaires, aliénés ou non, était bien
choisi pour lui servir d'asile jusqu'à nouvel ordre et il

— Est-ce tout, lui criâmes-nous en sanglotant.

Michel, qui est bête comme tout, avait trempé
deux mouchoirs et laisser refroidir ses marrons; gros
Pierre disait qu'il n'avait plus faim et Nicolas, pour
se remettre un peu, avait attiré la bouteille de son
côté et la vidait jusqu'au goulot.

— Oui, c'est tout, dit mon oncle Jean, seulement
écoutez l'épilogue.

— Oh! il y a un épilogue.

Et nous nous serrâmes davantage. Michel pleura
dans la nappe, Nicolas commença à se verser dans
son verre du contenu d'une autre bouteille et mon
oncle Jean, qui alors découpait la galette, reprit :

On s'était au pays occupé de Gaspard et après
l'avoir cherché longtemps, on avait fini par le retrou-
ver homme de peine dans une fabrique de papiers
peints, dans le département de Seine-et-Marne.

Notre homme était bien vieilli, mais il tenait en-
core sur ses jambes.

On l'avait alors entouré, caressé et on avait si
bien fait qu'on l'avait ramené à Dijon. Là, on le fit
rentrer dans sa maison avec une parente qu'il avait
et qui promit de prendre soin de lui. Derrière, je
crois bien quelqu'un de puissant veillait à ses affai-
res. La maison jamais ne manquait d'argent et per-
sonne ne savait d'où ça venait. Puis un moment vint
où, à force d'instances Gaspard consentit à reprendre
ses cloches. Il vécut comme cela dix ans et ne fut
pas très malheureux.

Un soir qu'il venait de carillonner, c'étaient les
fêtes de Noël, des amis le ramenèrent à sa maison
et il fut tout étonné d'y entendre à l'intérieur un
bruit inaccoutumé.

Il entra et il vit la nappe mise, la table dressée et
beaucoup de monde qui l'attendait, tous gens du
pays et ses meilleurs amis des anciens temps.

— Que se passe-t-il ici, dit-il, se moque-t-on de
moi ou deviens-je fou?

— Non, lui dit-on, c'est Noël et nous voulons tous
fêter la venue du Sauveur.

— Noël est pour moi un triste anniversaire, mes
amis, ne le savez-vous plus, moi je m'en souviens.

— Qui sait, dit-on, la Mignonne a été enlevée un
soir de Noël, un soir de Noël elle peut revenir.
Il pâlit.

— Ne vous jouez pas de moi, cria-t il

Alors, ce fut une scène bien dramatique. Une
grande et belle fille se détacha d'un groupe dans
lequel elle se tenait cachée et courut à lui. Elle lui
prit d'abord les bras, puis la tête et l'embrassa à
pleine bouche. Lui, le Gaspard, il ne sut ce que ça
voulait dire et faillit en mourir. On aurait dû y met-
tre plus de précautions, mais de précautions en pré-
cautions, personne plus longtemps ne pouvait se ré-
server, et, crac, la Mignonne s'était découverte.

La comtesse de Vergas qui l'avait emmenée dix
ans de France était morte, le duc était mort, il y
avait deux ans, la Mignonne était quelque chose
comme millionnaire, et avec la fortune avait hérité de
tous les titres de la famille. C'était une grande de-
moiselle que cette jolie Mignonne, jolie comme pas
une dans le monde, et avec cela bonne que c'en était
tout une bénédiction.

Le pauvre Gaspard, après avoir pleuré quinze ans
d'avoir perdu sa fille, pleura le reste de sa vie de
l'avoir retrouvée, tant tous les jours ça lui faisait
d'émotion de la voir auprès de lui dévouée et ai-
mante.

Ce soir-là, ce fut un beau Noël, et tous les jours qui
suivirent, ce fut une belle existence pour Gaspard et
le pays.

En fit-elle du bien ici cette Mignonne, c'est à elle

comptait bien que personne n'aurait l'idée d'aller le cher-
cher là.

Toutefois, dans sa retraite, il ne restait pas inactif. Cha-
que jour et surtout chaque soir, il parcourait Paris dans des
costumes qui le rendaient méconnaissable. Comme on l'a dit,
il employait le temps à épier les faits et les gestes de Ger-
ville, et de plus, il avait un agent qui le tenait au courant de
tout ce qui se passait à l'usine. Ce fut ainsi qu'il apprit les
progrès du chimiste dans la confiance du vieux Lecardeur,
et qu'il soupçonna la remise du fameux « livret noir », remise
qui avait peut-être été la cause indirecte de la mort du vieil-
lard.

Il n'eut plus de doutes sur la réalité de ses suppositions,
quand il sut qu'Armand s'était enfermé dans son laboratoire
et travaillait nuit et jour. La visite chez van Robein, la
vente de diamants de fabrication nouvelle, la somme, relati-
vement forte, versée entre les mains du caissier Martial, tout
l'avait confirmé que Gerville était réellement en possession
de la recette du diamant.

Il y vit une raison pour surveiller de plus près un jeune
homme, léger et amoureux, qui pouvait vouloir exploiter
cette découverte à son profit personnel; aussi, quand Ger-
ville, le soir même de la vente, se rendit chez les dames Go-
bin, rue du Cherche-Midi, Lecardeur, qui était aux aguets,
comme à l'ordinaire, le suivit-il dans une voiture qui sta-
tionna à quelque distance de la maison. Lecardeur soupçon-
nait à quel titre Armand était reçu chez ces dames et il re-
doutait, avec juste raison, que l'amoureux ne laissât échapper
son secret.

Il resta donc en embuscade toute la soirée dans la rue, re-

que nous devons... oh! mais je n'en finis pas et il
faut finir.

Quant à Gaspard, il fit toute sa vie ce que Mi-
gnonne voulut, sauf une chose qu'il exigea et à la-
quelle elle consentit, ce fut de rester et de mourir
carillonneur. Si bien que ce fut lui qui carillonna le
mariage de Mignonne et la naissance des petits en-
fants. Aujourd'hui qu'il y a près d'un siècle de tout
cela, nous avons encore à Dijon des descendants du
carillonneur.

Là-dessus, mes enfants, conclut mon oncle Jean,
ne m'en demandez pas davantage, finissons Noël
gaïment et trinquons à la grande famille d'honnêtes
gens qui se perpétue d'âge en âge pour nous ap-
prendre que ceux qui s'aiment se retrouvent, et que
ceux qui sont bons se survivent.

FAITS DIVERS

Un colonel d'un régiment de cavalerie se plaignait,
en faisant son propre éloge, du défaut de zèle de ses
officiers.

— Je suis forcé, disait-il, de faire moi-même
toutes les affaires de mon corps. Je suis mon capi-
taine, mon lieutenant, mon maréchal-des-logis...

— Et votre trompette, ajouta froidement une dame
devant laquelle il tenait ce propos.

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH HELVÉTIQUE ILLUSTRÉ

Cet almanach pour 1891 forme un beau et gros volume de
264 pages in-8. Il se vend au bureau de la *Croix fédérale*, à
Paris, au prix de 1 fr. et sert de *vade-mecum* aux familles
suisses, toujours avides de ce qui les rattache au pays natal.

Il pourrait avantageusement figurer sur nos tables de tra-
vail à portée de nos mains, car nous y trouverions réunis
une foule de renseignements utiles, nécessaires même, que
nous n'avons pas toujours très présents à l'esprit.

Outre les éphémérides historiques en tête du volume, nous
trouvons plus loin la musique de l'*Hymne national suisse* et
son texte en allemand, en « schwyzerdütsch », en français,
en patois de la Suisse romande, en italien, en romanche et
en ladin.

Une statistique suisse de deux pages nous donne les chif-
fres du dernier recensement de la population.

Nous y trouvons encore la biographie des membres actuels
du Conseil fédéral.

Le *Ranz des vaches* et le *Kuhreigen*, dans les idiômes ori-
ginaux de l'Oberland, de l'Ober-Hasli, de l'Emmenthal, de
l'Entlibuch, du Simmenthal et de la Gruyère, se trouvent
dans bien peu de nos bibliothèques; ils se trouveront dans
toutes celles qu'on enrichira de l'*Almanach helvétique pour
1891*.

On lira avec grand plaisir une description de la Gruyère,
d'André Tissot, le jeune fils de Victor, ainsi que des poésies
de Charles Fuster, *Clochettes dans Paris*, et de Victor Tissot,
Souvenir du Lac-Noir, une biographie de Pestalozzi, etc.

Le texte de la Constitution fédérale termine le volume.

Impuretés du teint,

rougeur, feux, boutons, glandes disparaissent avec une cure
de Dépuratif Golliez au brou de noix, phosphates et fer. Dé-
puratif agréable au goût et plus actif que l'huile de foie de
morue. Exigez sur chaque flacon la *marque des deux palmiers*.
Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

gardant, écoutant, cherchant. Quand, à la suite de la rixe
dont nous connaissons les détails, Harrison et Lagriche,
effrayés de ce qu'ils venaient de faire, eurent disparu, il prit
le parti d'intervenir.

D'une force herculéenne, il réussit aisément à enlever dans
ses bras Armand évanoui, et après l'avoir installé dans la
voiture, il ordonna au cocher de toucher à Auteuil, chez le
docteur Blandas. Tout s'était fait si vite, dans un tel silence,
que les voisins, ainsi qu'on l'a vu, n'eurent aucun soupçon de
ce qui venait de se passer.

Une fois le blessé installé à Auteuil, Lecardeur se trouva
dans une anxiété extrême. Qu'Armand vécut ou mourût, la
découverte du diamant pouvait être compromise, à moins que
lui, principal intéressé, ne reprit la direction de l'affaire. Il
conçut la pensée de retourner à l'usine de la rue du Rhin,
comme si réellement il venait de voyage. La justice n'avait
fait aucune découverte sérieuse au sujet du meurtre de Cécile
Desormes, et, d'ailleurs, la gravité des circonstances exigeait
qu'il risquât quelque chose.

Le lendemain donc, ayant appris du docteur qu'Armand en
récupérait, mais que peut-être la convalescence serait long-
ue, il se disposa à rentrer chez lui. Après avoir donné des
instructions secrètes à Blandas, il simula habilement son re-
tour à Paris comme il avait simulé son départ.

(A suivre.)

Les familles BARBEY, à Bulle, et PAVOR-BARBEY, à Lausanne, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère et grand-mère, décédée dans sa 75^e année, à Bulle, le 23 courant, après une courte maladie.
Cet avis tient lieu de faire-part.
L'ensevelissement aura lieu vendredi 27 courant, à 2 heures [115]

Hôtel à vendre.

A vendre, pour cause de départ, l'hôtel du **Lion-d'Or**, à Bulle. Cet hôtel, entièrement réparé à neuf, avec un beau et grand café au rez-de-chaussée, est un des mieux placés de la ville. Les écuries et la grange en face de l'hôtel forment un bâtiment séparé. On céderait une partie du mobilier.
Entrée à volonté. Conditions de paiement avantageuses.
S'adresser à la propriétaire Mme Vve HAFREN, à Bulle. [98]

Hôtel-pension à vendre.

On offre à vendre, dans une des plus jolies contrées de la Gruyère, un hôtel-pension avec jardin et verger, à proximité du chemin de fer et de la route cantonale, ainsi que du télégraphe et des postes.
Pour voir les immeubles et traiter, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [41]

A VENDRE

Au milieu du village de Sâles, à proximité de la gare, un vaste bâtiment, complètement neuf, comprenant maison d'habitation, magasin, four et boulangerie.
S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [99]

Beaux GROS SONS français

écailles.
Semoules et farines maïs diverses.
Farines spéciales rondes très avantageuses.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié supérieur
Orbes et avoines comprimées.
Avoines blanches fourragères.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix très réduits. [772]

Actions de banques.

On désire acheter quelques actions de la Banque populaire de la Glâne à 101 fr., de la Banque cantonale à 600 fr., de la Caisse hypothécaire à 590 fr., payables comptant. Adresser les offres sous enveloppe fermée à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H 122 F. [110]

Au magasin sous le St-Michel,

côté de la Promenade, Bulle.
A BAS PRIX :
Un beau choix de cotonne, toiles, étoffes pour dames et messieurs, chemises en tous genres, laines, cotons, essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un *solde de marchandises* en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.
55] Pauline Sallin.

CHEZ L. TREYVAUD

à BULLE :
Seul dépôt du véritable
PÉTROLE DE SALON
supérieur à l'huile impériale, sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.
Se méfier des contrefaçons.
NEOLINE [83]
Huile extra pour églises.

Couverture pour bâtiments

LA MEILLEURE ET LA PLUS ÉLÉGANTE
Ardoises d'Orny et de Sembrancher.
Pour prix et renseignements, s'adresser à Torche, à Vuadens, repré^s pour la contrée.
Le même achète sciages, billons et bois sur pied. [767]

Philippe JOLLIET, typographe, Bulle.

Timbres caoutchouc

en tous genres.

A LOUER

Une belle chambre meublée.
S'adresser au bureau du journal. [643]

Les Pilules suisses

du pharmacien Rich. Brandt

employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs Docteurs:

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| Prof. Dr. R. Virchow, à Berlin, | Prof. Dr. v. Frerichs, à Berlin (f), |
| " von Gletl, à Munich, | " v. Scanzoni, à Würzburg, |
| " Reclam, à Leipzig (f), | " C. Witt, à Copenhague, |
| " v. Nussbaum, à Munich, | " Zdekauer, à St. Petersburg, |
| " Hertz, à Amsterdam, | " Soederstädt, à Kasan, |
| " v. Koryzinski, à Cracovie, | " Lambi, à Varsovie, |
| " Brandt, à Klausenbourg, | " Forster, à Birmingham, |



Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs, contre les maladies du foie, les affections hémorrhoidales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc. les Pilules du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique.

Méfiez-vous des contrefaçons. Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en enlevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, un croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, ne sont vendues qu'en boîtes de Frs. 1.25; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES RR.PP. BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de Soulaac (Gironde) Dom MAGUELONNE, Prieur Médailles d'Or: Bruxelles 1880, Londres 1884 Les plus hautes récompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOUSAUD.

« L'usage journalier de l'Elizir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit le carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »

Elizir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1/25, 2', 3'; Pâte, 1/25, 2'.
Maison fondée en 1307 **SEGUIN** Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

Imprimerie de la Gruyère

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Journaux et labours ; | Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ; |
| Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes ; | Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ; |
| Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ; | Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ; |
| Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires ; | Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique. |

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

A vendre :

Un grand potager à 4 trous. On pourrait l'échanger contre du bois de toute espèce. S'adresser à Joseph GEISENHOF, proche de la laiterie de Bulle.
Le même offre à vendre un char à bras avec pont. [111]

A VENDRE

Environ trente mille pieds de foin et regain, première qualité. Vaste écurie. S'adresser à M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [741]

A VENDRE

160 plantes jou bois de construction ou à équarir, en bloc ou par parties de 20 à 30 plantes, plus 130 belles lattes, aussi par parties, au gré de l'acheteur. Terme de paiement. — S'adresser à M. MENOU, aubergiste, à Sâles (Gruyère). [107]

A louer :

Un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à Jean ANDREY, près de la ville. [112]

A LOUER

pour entrer de suite, une jolie boulangerie, avec magasin d'épicerie et mercerie, bien située au centre du village, avec nombreuse clientèle.
S'adresser au bureau du journal. [95]

A louer :

Chez Louis Desbiolles, à Bulle, un appartement au second étage. [698]

A LOUER

Pour le mois d'avril prochain, 2 chambres contiguës confortablement meublées et situées au levant et au midi.
S'adresser au magasin Remy & Cie. [85]

A louer :

Le joli domaine précédemment la propriété des enfants AYER, au village de Riaz, de la contenance de passé onze poses. Les mises auront lieu à la Maison de Ville de Riaz, le vendredi 6 mars prochain, de 2 à 4 heures du soir, sous de favorables conditions. — S'adresser au notaire MENOU, à Bulle. [104]

A vendre :

Un char à pont sur ressorts avec échelles à fumer et couvert.
S'adresser au bureau du journal. [114]

Une jeune homme cherche une

chambre meublée indépendante, de préférence aux environs de la ville de Bulle, avec ou sans pension. [105]
Adresser les offres au bureau du journal.

Une peronne d'un certain âge,

sachant faire la cuisine et pouvant fournir de bons renseignements, s'offre pour établissements ou maisons particulières. Elle irait aussi en journée.
S'adresser au bureau du journal. [113]

TOUT ÉLOGE EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable

PAIN-EXPPELLER à L'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque « Ancre ». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs. F. AD. RICHTER & Co., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C.

Une bonne truie

est à vendre chez Théophile Risse, au Berret, à La Roche. [103]
Avis aux amateurs.

Foin à vendre.

12,000 pieds de foin et regain première qualité, à consommer sur place ou à distraire. S'adresser à Ody, huissier, à Vaulruz. [84]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr.
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 6 fr. payable d'avance.
Prix du numéro: 5 centimes.
On s'abonne à tous les jours de poste.

BULLE,

AU PEU

Chers concitoyens

Le 15 mars prochain à décider de l'acceptation de la Loi fédérale

les fonctionnaires incapables de

Personne ne contredit la Société suisse d'assistance

Commission d'initiative nées en vue des pen

tribuer à éclairer l'opinion aussi importante.

Nous estimons moi-même demander de quelle

ter les crédits financiers incapables de remplir

Elle n'a d'autre but la loi fédérale à traiter

nière que le fait, de l'animé de sentiments

ployés ou de ses obligations

La loi veut aussi d'après des principes

branches de l'administration humain, déjà généra

effet, assurer d'une manière ployés invalides et

venable, et d'autre intérêts de l'admini

financier qu'à celui mandée par les néces

Ce double but se contient les dispositi

1^o La loi ne prévient le faveur des fonctionnaires

ration que l'âge ou leur service rendent convenablement leu

Son projet était de rendre maître du secret du di

vret noir » et se croyait les recettes que conten

mand pouvait reparait barrasser de lui. A fin

avait recommandé à B plus possible.
Nous savons comment précieux manuscrit, il les procédés du bossu du diamant. Tout alla se croyait sûr de révéler lui avait mutilé la ma sa vie.
Au milieu de ses at